

## La communauté internationale souhaite que les élections contribuent à l'apaisement du pays

Les Nations unies, le secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique ont publié une déclaration conjointe ce lundi 24 septembre.

Nous publions ici l'intégralité du texte

"En ce début de campagne électorale, le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale

(UNOCA), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, et la Délégation de l'Union européenne au Gabon en accord avec les Ambassades d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie au Gabon, saluent la tenue des élections législatives et locales au Gabon en octobre 2018. Ces élections lé-

gislatives qui interviennent après plusieurs reports, vont permettre aux citoyens gabonais de choisir de nouveaux députés pour les représenter. Les élections législatives sont organisées conformément au nouveau cadre électoral adopté en janvier 2018, qui confie au Centre gabonais des Élections une responsabilité particulière dans le déroulement du processus électoral. L'organisation d'élections transparentes, inclusives

et crédibles est fondamentale pour contribuer à la réconciliation nationale, et à la consolidation de la paix au Gabon. A cet égard, le respect des libertés d'expression, de rassemblement, de mouvement et du droit à l'information, ainsi que l'égal accès aux médias des acteurs politiques pendant le processus électoral sont essentiels. L'UNOCA, l'OIF, le secrétariat général de la CEEAC, l'ambassade des États-

Unis d'Amérique et la Délégation de l'Union européenne en accord avec les ambassades d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie au Gabon, encouragent toutes les parties prenantes à faire en sorte que ces consultations électorales se déroulent de manière pacifique, contribuent à l'apaisement du pays et constituent une véritable opportunité pour la consolidation de la démocratie en République gabonaise."

### Centre Gabonais des Elections (CGE)

### Note d'information

DANS le cadre de l'organisation du scrutin de l'élection jumelée des députés à l'Assemblée nationale et celle des membres des conseils départementaux et des conseils municipaux du 06 octobre 2018, le Centre ga-

bonais des Elections (CGE) informe les présidents des commissions électorales qu'au-delà du jumelage des deux élections, chaque type d'élection se déroulera dans des bureaux de vote distincts.

Aussi pour un fonctionnement optimal, il y aura :  
- Une salle qui abritera l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;  
- Une autre salle qui sera dédiée à l'élection des membres des conseils

départementaux et municipaux. Les présidents des Commissions provinciales sont tenus à la stricte application de la présente note et d'en faire large diffusion à tous les dé-  
membres du Centre ga-

bonais des Elections (CGE).  
Fait à Libreville, le 17 septembre 2018  
Le Président  
Moïse Bibalou Koumba

#### HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION

#### COMMISSION D'EGAL ACCES DES CANDIDATS, PARTIS OU GROUPEMENTS POLITIQUES AUX MEDIAS PUBLICS ET PRIVES EN PERIODE ELECTORALE



REPUBLIQUE GABONAISE  
Union- Travail- Justice

#### PLAN DE DIFFUSION

Jour	Législatives						Locales					
	CNCD	RNB	RHM Menga	FPG	ARENA	IND1	UDER	CRF	PGCI	ACR/PLEGV	FPG/IND	IND2
25.09.18	CNCD	RNB	RHM Menga	FPG	ARENA	IND1	UDER	CRF	PGCI	ACR/PLEGV	FPG/IND	IND2
26.09.18	APSG	USG	FDC	BRD	UNAF	IND1	FPF	UPNR/PDS	APSG	PGCI/PPU	LD/UN	IND2
27.09.18	CRF	RDP (Pépin)	UDIS	LD	SDG	IND1	US/LD/RAPID	PGCI/UDIS/PD G	UPG/EPI	ACR	LD/RNB	IND2
28.09.18	RDP (IBOUTH)	RPG	CAC	ADERE	BDC	IND1	FPG/LD	RAPID/US	MDIS/ACR	BRD	LD/ADERE	IND2
29.09.18	UN	USD	PDG	PSU	CCDG	IND1	UDIS	RAPID	PGCI/RV	PDS/USG	ADERE	IND2
30.09.18	PGCI	EPI	ACR	USP	UPGL	IND1	GAV	LD/US/RPG	BDC	PSU	PSD/IND	IND2
01.10.18	MORENA	FRG	RHM	RDR	FER	IND1	UPG/UN	RHM/RNB/IND	RV	UPNR	RHM/UN/FRG	IND2
02.10.18	GAV	PPU	US	RV	UPN	IND1	LD/CCDG/RPG/RA PID/UN	UPNR/LD	MORENA/ACR/FPU	UNAF	CNCD	IND2
03.10.18	UPNR	PDS	UPG	CLR	RAPID	IND1	PDG	UPGL	RPG	DN	RHM	IND2
04.10.18	UDER	FPF	PSD	DN	MESP	IND1	ARENA	CAC	UPG/ACR	US	RNB/LD	IND2
05.10.18	CLR	FRG	RHM/UN	UN	FER	FPG	USP	UN/US	PSD	SDG	UPN	LD

#### Modalités

- 1/ Les diffusions des Emissions « Expression directe » auront lieu du 25 septembre au 05 octobre 2018 ;
- 2/ Elles se feront dans une tranche horaire unique, allant de 19h à 20h sur les chaînes de télévision retenues et de 6h à 7h sur Radio Gabon relayée par les radios privées partenaires. Cette programmation vise à consacrer le principe d'égal accès à tous les candidats, partis ou groupements politiques en période électorale ;
- 3/ L'ordre de diffusion est conforme à la chronologie issue du tirage au sort du jeudi 13 septembre 2018 à la Maison Georges RAWIRI ;
- 4/ Chaque jour, durant la période de campagne, l'option d'élections jumelées « Législatives et Locales » sera mise en exergue. Une partie du temps d'antenne sera réservée aux Expressions directes sur les Législatives, l'autre concernera les Locales ;
- 5/ La durée maximale pour chaque « Expression Directe » est de 05 minutes ;
- 6/ Les enregistrements des communications politiques qui ont démarré le jeudi 20 septembre 2018 se poursuivent au siège de la Haute Autorité de la Communication, ex CNC de 8h à 18h ;
- 7/ Les enregistrements se font 48h au plus tard avant la diffusion ;
- 8/ Tous les candidats, partis ou groupements politiques bénéficient des mêmes conditions d'enregistrement et de diffusion.